

Courtage à escompte

À Courtage à escompte TD Waterhouse, nous nous engageons à vous fournir des renseignements, des mises à jour et des rappels pour vous aider à gérer votre compte et investir avec confiance.

Risque découlant de l'effet de levier

L'utilisation de fonds empruntés pour financer l'achat de titres comporte un risque plus important qu'un achat au comptant seulement.

Si vous empruntez des fonds pour acheter des titres, votre responsabilité de remboursement du prêt et de paiement de l'intérêt selon les exigences du prêt demeure identique, même si la valeur des titres achetés est en baisse.

Les initiés et les actionnaires importants doivent divulguer leur statut

En vue d'uniformiser les règles du jeu pour tous les épargnants, les règlements du secteur des valeurs mobilières du Canada exigent que les initiés et les actionnaires importants de sociétés ouvertes divulguent leur statut lorsqu'ils ouvrent un compte de courtage et qu'ils communiquent tous changements de statut les concernant à mesure que ceux-ci se produisent.

En outre, les initiés et les actionnaires importants ont l'obligation de divulguer leur statut lorsqu'ils placent des ordres sur des options et des titres émis par la société à laquelle ils sont reliés, lorsque les ordres sont transmis à toutes les bourses ou à tous les marchés canadiens.

La même exigence de déclaration s'applique si vous avez le pouvoir de faire des opérations ou encore si vous détenez une procuration relativement au compte d'une autre personne, que vous passez des ordres pour son compte et que vous ou l'autre personne êtes un initié ou un actionnaire important de la société émettrice. Cette exigence s'applique également aux comptes dans lesquels un initié ou un actionnaire important a un intérêt financier, par exemple à titre de bénéficiaire, de liquidateur de succession ou de fiduciaire.

Les clients de Courtage à escompte TD Waterhouse® doivent divulguer leur statut lorsqu'ils placent des ordres sur le service CourtierWeb® ou la plateforme Investisseur actif® de TD Waterhouse. Ces ordres ne peuvent être placés par l'entremise des services de télétraitement TéléMax® ou TalkBroker^{MC} mais vous pouvez communiquer avec un représentant en placements pour placer vos ordres et indiquer votre statut d'initié ou d'actionnaire important. Il existe des restrictions qui s'appliquent à la vente de titres à la Bourse de Toronto lorsqu'on est un actionnaire important.

Pour obtenir davantage d'information ou pour mettre à jour les renseignements qui concernent votre statut d'initié ou d'actionnaire important, veuillez communiquer avec un représentant en placements en composant le 1 (800) 361-2684. Nos représentants sont disponibles 24 heures sur 24, 7 jours sur 7. Nous vous remercions d'avoir choisi TD Waterhouse.



Waterhouse

Courtage à escompte

Courtage à escompte TD Waterhouse est une division de TD Waterhouse Canada Inc., une filiale de La Banque Toronto-Dominion. TD Waterhouse Canada Inc. - Membre du FCPE.

^{MC} Marque de commerce de TD Waterhouse Canada Inc.

® Marque de commerce de La Banque Toronto-Dominion, utilisée sous licence.